

Le Sdage Loire-Bretagne 2016-2021



Le Sdage, schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, a été adopté par le comité de bassin Loire-Bretagne le 4 novembre et publié par arrêté préfectoral du 18 novembre 2015. **Il entre en vigueur pour une durée de 6 ans.**

>> voir le [Sdage 2016-2021](#)

Le programme de mesures identifie les actions nécessaires à mettre en oeuvre sur six ans pour **satisfaire aux objectifs environnementaux et aux échéances définis par le Sdage**. Le programme de mesures a été arrêté le 18 novembre 2015 par le préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne.

>> voir le [programme de mesures](#)

Les documents d'accompagnement apportent des informations permettant de mieux comprendre le contenu du Sdage et du programme de mesures.

>> voir les [documents d'accompagnement](#)

Télédéclaration des redevances



Vous êtes distributeur agréé de produits phytosanitaires, collectivités, agriculteurs, industriels... vous pouvez télédéclarer vos redevances.

La date limite de déclaration est fixée **au 31 mars 2016**.

Industriels, agriculteurs, vous pouvez aussi opter pour le paiement en ligne

>> [télédéclarez vos redevances](#)

Résultats de l'évaluation de l'état des eaux

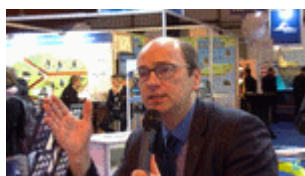


L'agence de l'eau Loire-Bretagne vient de mettre à jour les **résultats de l'évaluation de l'état des eaux**.

On trouvera un rapport d'évaluation de l'état des eaux et les données sous forme de tableurs et de fichiers pour la cartographie ainsi qu'une déclinaison de cartes par département ou par Sage.

>> en savoir plus sur [l'état des masses d'eau](#)

Carrefour des gestions locales de l'eau



L'agence de l'eau était présente au Carrefour des gestions locales de l'eau, les 27 et 28 janvier à Rennes.

Elle a organisé la séance plénière "Gestion de l'eau : des moyens renforcés pour accompagner les collectivités" et organisé 4 ateliers sur des sujets clefs de la gestion de l'eau.

>> voir [les interviews et les diaporamas](#) de l'évènement

Décisions d'aides de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

The image is a screenshot of a table with multiple columns and rows, representing a list of aid decisions. The columns include details such as the beneficiary, the amount of aid, and the date of the decision. The table is presented in a grid format with alternating light and dark rows.

Les décisions d'aides de l'agence de l'eau sont disponibles en ligne au format excel, pour l'année 2015.

Retrouvez également les décisions d'aides accordées par l'agence de l'eau d'une part à l'industrie et d'autre part dans le cadre des programmes de développement rural.

>> consulter les [décisions d'aides](#)

Composition du comité de bassin

La liste nominative des membres du comité de bassin vient d'être actualisée.

>> consulter la [liste des membres du comité de bassin](#)

Le 10^e programme révisé



Le comité de bassin Loire-Bretagne a **approuvé le 8 octobre la révision du programme de l'agence de l'eau pour les années 2016 à 2018**. Objectif de cette révision : faciliter les investissements prioritaires pour l'eau et les milieux aquatiques et réduire les redevances acquittées par les ménages.

>> voir [le programme révisé](#)

>> voir [les fiches d'information sur les aides](#) du 10^e programme

>> voir [les fiches d'information sur les redevances](#) du 10^e programme

L'agence de l'eau renforce ses aides pour le bon état des eaux

>> voir [l'interview de Mauricette Steinfeld](#), Présidente du conseil d'administration de l'agence de l'eau Loire-Bretagne



Guide pratique : autosurveillance des systèmes d'assainissement des collectivités et des industries



La réglementation relative à l'autosurveillance des ouvrages d'assainissement vient d'évoluer avec la publication de l'arrêté ministériel du 21 juillet, pour l'assainissement des collectivités et de l'arrêté interministériel du 20 mars 2015, relatif aux redevances industrielles.

Dans ce contexte, l'agence de l'eau vient de publier un guide pratique à destination des collectivités et des industriels sur l'autosurveillance des ouvrages d'assainissement.

>> voir [le guide et ses documents](#)

Evaluation du contrat territorial 2015



Avec près de 400 contrats couvrant 92 % de la surface du bassin, le contrat territorial est devenu l'un des principaux outils d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

L'évaluation a permis d'aboutir à un ensemble de neuf recommandations qui visent à améliorer l'outil contrat territorial et montrent une ambition d'insérer pleinement cet outil dans la politique d'aménagement du territoire. Ces recommandations concernent à la fois la politique territoriale de l'agence de l'eau et les modalités de travail entre les services de l'agence ou entre l'agence et ses partenaires.

>> voir [le rapport final et la synthèse](#)

La lettre de l'agence de l'eau – janvier 2016



Dernières actualités de l'agence de l'eau : **Sdage 2016-2021 un compromis ambitieux pour l'eau, objectif : 61 % des eaux en bon état en 2021**, l'agence partenaire des collectivités.

Retrouvez aussi les chantiers qui avancent, à l'échelle du bassin et dans les territoires, changement climatique, vers un plan d'adaptation du bassin...

>> voir [la lettre n°81](#) – janvier 2016

Editeur : Agence de l'eau Loire-Bretagne
www.eau-loire-bretagne.fr